

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

AMENDEMENT

N ° 4722

présenté par

M. Kasbarian, Mme Lebec, M. Thiébaud, M. Anglade, Mme Brunet, Mme Chalas, Mme Charrière,
M. Colas-Roy, M. Fugit, M. Gouffier-Cha, Mme Hennion, M. Holroyd, Mme Kerbarh,
M. Kerlogot, Mme Le Feu, Mme Le Peih, M. Mahjoubi, Mme Maillart-Méhaignerie,
Mme Marsaud, M. Michels, Mme Peyrol, Mme Pitollat, Mme Riotton, M. Sommer, M. Travert,
Mme Tiegna, M. Venteau, M. Castaner et les membres du groupe La République en Marche

ARTICLE 27

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.